



Une large zone d'intervention

L'HAD du Chalonnais accueille des patients sur tout le département, hormis les secteurs de Montceau, Mâcon et du Creusot qui disposent de leur propre service d'HAD.

Cependant, la zone d'intervention peut être élargie en fonction des besoins et en accord avec l'HAD du Chalonnais.

Les membres de l'équipe

- ◆ 1 Administrateur
- ◆ 4 Infirmières
- ◆ 1 Médecin coordonateur
- ◆ 4 Aides-Soignantes
- ◆ 1 Cadre de Santé
- ◆ 1 Equipe Pharmaceutique
- ◆ 1 Infirmière coordinatrice Hospitalière
- ◆ 1 Assistante Médico-administrative

Horaires d'ouverture

**Service disponible pour les patients
24h/24 et 7jours/7**

Contacts

HAD du Chalonnais
Zone de la Garenne
Rue de la Caille / 71880 Châtenoy-le-Royal

Numéro unique :

Tél : 03 85 41 74 10

E.mail : had.secretaire@ch-chalon71.fr

Qu'est ce que le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) ?

Afin de mettre en œuvre leur autorisation d'HAD, l'hôpital privé Sainte-Marie et le Centre Hospitalier Chalon sur Saône William Morey ont créé un Groupement de Coopération Sanitaire - le GCS HAD du Chalonnais - dont l'objet est d'organiser et de coordonner l'activité d'Hospitalisation à Domicile pour le compte de ses membres. Cette structure, qui assure la prise en charge complète des patients hospitalisés à domicile, fonctionne par la mise en commun de moyens humains et matériels dont les coûts sont répartis entre les 2 établissements membres du GCS.

De leur côté, les patients admis par l'HAD du Chalonnais sont affectés administrativement soit à l'hôpital privé Sainte Marie, soit au Centre Hospitalier de Chalon sur la base de la stricte alternance.

conception_www.studiocomédi.com © Studio Piffaut / fotolia / HAD



HOSPITALISATION
A DOMICILE

HAD

Centre Hospitalier
Chalon sur Saône William Morey

Hospitalisation A Domicile

www.ch-chalon71.fr

 CENTRE HOSPITALIER
CHALON SUR SAONE
William Morey
www.ch-chalon71.fr

4, rue Capitaine Drillien - CS 80120
71321 Chalon sur Saône CEDEX
Tél. 03 85 44 66 88 - Fax : 03 85 44 66 99
chwm@ch-chalon71.fr



Pourquoi mettre en place une Hospitalisation A Domicile (HAD) ?

Pour pallier un environnement contraignant, il devient nécessaire de faire évoluer de manière significative les modes de prise en charge de patient. Le Centre Hospitalier Chalon sur Saône William Morey a inscrit dans ses orientations stratégiques le développement de l'hospitalisation à domicile. Il souhaite saisir l'opportunité d'un nouvel outil de travail moderne et performant pour promouvoir ces modes de prise en charge alternative à l'hospitalisation complète.

Ainsi l'établissement compte accélérer la structuration et l'optimisation de ses filières de soins avec la volonté de moderniser la prise en charge de ces patients et de permettre une plus grande souplesse des modes d'organisation en interne, un recours encore plus important aux alternatives à l'hospitalisation complète permettra d'envisager un gain réel de confort pour les patients et les équipes soignantes.

Qu'est ce que l'Hospitalisation A Domicile ?

- ◆ Une alternative à l'hospitalisation qui apporte au patient des soins médicaux et paramédicaux sur une période limitée
- ◆ Les soins sont continus, évalués, coordonnés et révisables avec les équipes médicales
- ◆ Les soins sont prescrits par le médecin hospitalier ou le médecin traitant

Tout praticien peut admettre un patient en prenant contact directement avec le secrétariat du service d'Hospitalisation à Domicile.

Les Pathologies prises en charge

L'HAD concerne des malades atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques, évolutives et / ou qui, en l'absence d'un tel service, seraient hospitalisés.

- ◆ Oncologie
- ◆ Soins palliatifs
- ◆ Pathologies Infectieuses
- ◆ Pansements complexes VAC (pression négative)
- ◆ Soins de confort lourds
- ◆ Nutrition parentérale et entérale
- ◆ Traitements intraveineux
- ◆ Chimiothérapie
- ◆ Assistance respiratoire
- ◆ Rééducation fonctionnelle
- ◆ Rééducation neurologique (séquelles AVC...)

Les atouts de l'HAD

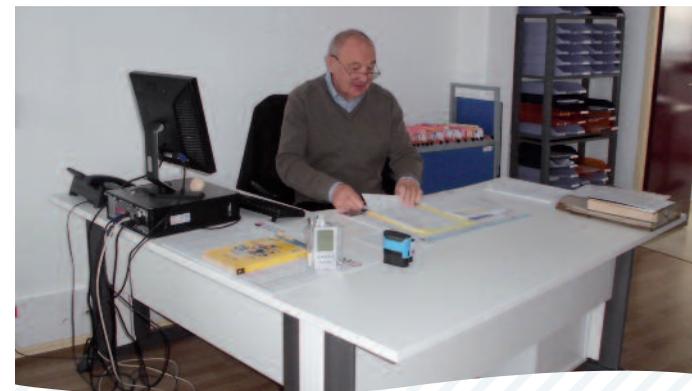
- ◆ Une équipe soignante pluridisciplinaire
- ◆ Une coordination des soins 24h / 24 et 7j / 7
- ◆ Un soutien aux intervenants et aux aidants
- ◆ Un équipement médical mis en place avant le retour à domicile
- ◆ Un maintien du patient dans son cadre de vie habituel
- ◆ Une organisation de la logistique au domicile du patient
- ◆ Des protocoles de soins adaptés et validés
- ◆ Tri sélectif et collecte des déchets par une entreprise agréée

Caractéristiques du service :

Un service qui satisfait la globalité des patients, tant dans la qualité de soin, d'information, d'écoute que dans son organisation.

- ◆ 72% des patient sont très satisfaits et 28% satisfaits de l'HAD*
- ◆ 88% des patients sont très satisfaits de la qualité des soins*

* HAD du Chalonnais / enquête de satisfaction patient
HPSM - 2012



Comment se déroule la prise en charge d'un patient ?

- 01 Le médecin fait une demande d'admission via un dossier de préadmission.
- 02 Si le patient remplit les critères d'éligibilité, l'HAD contacte et rencontre le patient et sa famille au domicile, pour leur expliquer le déroulement de la prise en charge.
- 03 Début de la prise en charge. Coordination des différents intervenants médicaux et paramédicaux.

Un service travaillant étroitement avec de nombreux partenaires

